



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 21 novembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 9.1, 9.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h35.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRON Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 4.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au 4.1), Mme Carine MICHEL (jusqu'au 4.1), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du 3.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (jusqu'au 5.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 4.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 1.1.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du 1.1.1) Champagne : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON (représenté par M. Gérard SERVETTE) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET) Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : M. Philippe GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirole : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.1) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET, M. Jean-Pierre ISSARTEL Saône : Mme Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Etaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Marie GIRERD, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirole : M. Robert POURCELOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Morre : M. Gérard VALLET Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE, Pirey : M. Jacques COINET Poulley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : M. Alain VIENNET Thise : M. Bernard MOYSE Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Mme Geneviève VERRON

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, J. DEMONET, N. GUILLEMET, V. HINCELIN (à partir du 5.1), S. JEANNIN (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), C. MICHEL (pour le 5.1), N. MOUNTASSIR (jusqu'au 3.2), J. PANIER, J. SCHIRRER (à partir du 5.1), M. SCHOELLER, N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BAVEREL, J. P. DILLSCHNEIDER, D. PARIS, G. VALLET, P. BELUCHE, J. M. BOUSSET, A. VIENNET, B. MOYSE

Mandataires : D. POISSENOT, J. C. ROY, F. PRESSE, C. THIEBAUT (à partir du 5.1), D. GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), B. RONZI (pour le 5.1), B. CYPRIANI (jusqu'au 3.2), F. FELLMANN, J. MARIOT (à partir du 5.1), A. GHEZALI, Y. M. DAHOUI, C. DEVESA, A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. FELT, J. P. MARTIN, C. PREIONI, J. M. CAYUELA, B. BOURDAIS, D. JOLY, M. BILLOT, J. TARBOURIECH

Délibération n°2013/002274

Rapport n°1.1.2 - Modification des durées d'amortissement sur le Budget annexe Déchets

Modification des durées d'amortissement sur le Budget annexe Déchets

Rapporteurs : Gabriel BAULIEU et Jean-Pierre TAILLARD, Vice-Présidents
Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Il convient de mettre à jour la délibération du 20 décembre 2012 sur les durées d'amortissement pratiquées pour le Budget annexe des Déchets.

La délibération en date du 20 décembre 2012 indique, sur chaque budget du Grand Besançon, les durées d'amortissement pratiquées.

Il est proposé une simplification et une harmonisation des durées d'amortissement sur le Budget annexe Déchets, à savoir :

- la catégorie « conteneur verre » est renommée « Point d'Apport Volontaire (PAV) » et s'amortira désormais sur 10 ans (contre 7 ans actuellement),
- la création d'une seule et même catégorie « Conteneurs », au lieu de 3 actuellement, qui sera amortie sur 10 ans (contre 7,8 et 10 ans actuellement),
- la catégorie « véhicule spécialisé benne à ordures » doit être amortie sur 9 ans au lieu de 10 ans actuellement.

Les autres durées d'amortissement restent inchangées.

Le tableau figurant en annexe synthétise les nouvelles durées d'amortissement à appliquer sur le Budget annexe des Déchets (en grisé, les nouvelles durées et dénominations).

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2014.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide les nouvelles dénominations et durées d'amortissement proposées relatives au Budget annexe Déchets.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 29 NOV. 2013

Catégories de biens	Durée d'amortissement	Imputations comptables à titre indicatif (#)
Frais d'études (si non suivis de réalisation), de recherche et de développement et frais d'insertion	5	203(*)
Concessions et droits similaires, brevets, licences et logiciels	2	2051
Concessions et droits similaires, brevets, licences et logiciels (investissements lourds)	5	2051
Autres immobilisations incorporelles (servitudes...)	sur la durée de la servitude	208
Agencements et aménagements de terrains	15	212*
Constructions - composantes 1ère catégorie	15	213(*)
Constructions	30	213(*)
Constructions sur sol d'autrui - composantes 1ère catégorie	15	214(*)
Constructions sur sol d'autrui	selon la durée du bail à construction (30 ans maximum)	214(*)
Point d'Apport Volontaire (PAV)	10	2153
Conteneur	10	2154
Matériel et outillage industriel légers	5	2154-2155
Matériel et outillage industriel lourds	10	2154
Bâtimens	30	2154-2155
Agencement et aménagement lorsque la CAGB est locataire	selon la durée du bail (en général 9 ans)	21731
Matériel de transport (véhicules légers, cycles...)	5	2181
Véhicules utilitaires (camionnettes, plateaux, fourgonnettes...)	8	2182
Véhicule spécialisé benne à ordure	9	2182
Camion lève conteneur	12	2182
Matériel de bureau, téléphonie et matériel informatique (PC, imprimantes, graveurs...)	5	2183
Mobiliers	10	2184
Autres immobilisations corporelles (matériels classiques)	5	2188
Autres immobilisations corporelles (équipements spécifiques)	10	2188
Bâtimens légers et abris	15	2188

(#) y compris les immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition (compte 217) et des immobilisations reçues en affectation (compte 22)